ETUDIANTS ET RECHERCHE

c/o Candida Monteiro
113 Rue des Pyrénées 75020 PARIS

BULLETIN D'INFORMATION N°1 DU 10 MARS 1988

Etat de l'association

L'association comporte 16 adhérents et dispose de 942 F sur le CCP.

Le conseil d'administration est composé de :
- Michel Cartereau (trésorier), 45.35.16.42 (bureau) ou 45.80.12.89 (domicile),
- Hervé Leloup, poste 49.24 ou 43.54.87.72 (labo),
- Joël Marchand (président), 43.63.98.75 (domicile),
- Véronique Nicolas, poste 60.78,
- Agnès Wirbel, poste 36.44

L'adresse postale est :
Association "Etudiants et Recherche"
c/o Michel Cartereau
10, rue Martin Bernard
75013 PARIS
(la domiciliation du siège social à cette adresse est en cours).

Les élections aux conseils scientifiques

Les élus de l'association sont :
- à Paris 6 : Hervé Leloup et Sylvain Hervy (70% des voix) ;
- à Paris 7 : Olivier Coux (poste 40.73), Marie-Cécile Pasquier et Mohamed M'Harzi (71% des voix).

Suite au recours de l'UNI contre les résultats à Paris 7, la commission de contrôle des opérations électorales a remis en cause le mode de calcul des voix attribuées à chaque liste et élu le candidat en tête de la liste de l'UNI, à la place de Mohamed. Le litige repose sur l'interprétation d'un article du décret fixant les modalités des élections dans le cadre de la loi Savary (appliquée à Paris 7) : le nombre de voix attribuée à une liste d'étudiants, peut ainsi être soit identique à la quantité des bulletins recueillis par la liste, soit égal à cette même quantité multipliée par le nombre de candidats de la liste (c'est ce mode de calcul appliqué initialement par le bureau des élections de Paris 7, qui désavantageait la liste UNI composée de 2 candidats pour 3 sièges). L'association, par l'intermédiaire d'Olivier Coux, a déposé un recours devant le Tribunal Administratif le 8 février, pour demander l'annulation de cette décision (le tribunal dispose d'un mois pour statuer).

Le point sur les contacts avec les syndicats et autres organisations

Suite au courrier envoyé à la fin du mois d'octobre 1987, des entretiens se sont déroulés avec :
- PSA en novembre 1987 (syndicat étudiant, "Pour un Syndicalisme Autogestionnaire", proche de la CFDT) ;
- SNCS en novembre 1987 (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques) ;
- SNESUP en décembre 1987 (Syndicat National des Enseignants du Supérieur) ;
- PCF en février 1988.

Quelques informations relevées dans la presse

Budget recherche de Paris 6 : 60 % de 1987 reportés en 1988, "augmentation" de 0,2 à 0,5 % en francs courants pour 1988 ; cette sorte de «cavalerie» financière n'améliore pas la situation déjà peu brillante des laboratoires, mais si les universitaires pleurnichent, ils le font discrètement ! [La Recherche de février 1988]

Des négociations interministérielles sur la préparation d'une loi de programmation sur l'enseignement se poursuivent actuellement... Une série d'arrêtés transformant le régime des études doctorales et de la thèse est en préparation...Le rapport «Durry» sur les conditions des enseignants de l'enseignement supérieur, préconise le développement des allocataires de recherche : les titulaires d'un DEA se verraient offrir pour 5 ans, sans prolongation possible, des services d'enseignement modulés, pour leur permettre de faire une thèse, avec une rénumération attractive (9 000 F par mois)... [Le Monde du 19/2/88]

Une campagne d'affichage a démarré pour alerter l'opinion publique en dénonçant la situation catastrophique de la recherche et la fuite des cerveaux vers l'étranger, et ce à l'initiative d'un groupe de jeunes chercheurs, en Belgique ! [Libération du 1/3/88]

La recherche thème prioritaire de la campagne présidentielle : les socialistes veulent atteindre 3% du PIB, les barristes souhaitent «un véritable sursaut» de la recherche industrielle... [Le Monde du 4/3/88]

Michel Cartereau